

Informations de base	
<p>2020/2671(RSP)</p> <p>RSP - Résolutions d'actualité</p> <p>Résolution sur le projet de règlement d'exécution de la Commission modifiant le règlement d'exécution (UE) n° 540/2011 en ce qui concerne la prolongation de la validité de l'approbation des substances actives beflubutamide, béalaxyl, bentiavalicarb, bifénazate, boscalid, bromoxynil, captane, cyazofamid, diméthomorphe, éthéphon, étoxazole, famoxadone, fenamiphos, flumioxazine, fluoxastrobine, folpet, formétanate, métribuzine, milbémectine, Paecilomyces lilacinus – souche 251, phenmedipham, phosmet, pirimiphos-méthyl, propamocarbe, prothioconazole et S-métolachlore</p> <p>Subject</p> <p>3.10.09 Phytosanitaire, phytopharmacie, agriculture biologique, agrogénétique: généralités</p>	Procédure terminée

Informations techniques	
Référence de la procédure	2020/2671(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur acte ou compétences d'exécution
Base juridique	Règlement du Parlement EP 115-p2
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	ENVI/9/03128